

 esSCH Secrétariat Annonce publique de la séance : le 16 mai 2025 Convocation des conseillers : le 16 mai 2025 	Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette <u>Séance du 23 mai 2025</u> Présents : Christian Weis, Bourgmestre, Pierre-Marc Knaff, André Zwally, Meris Sehovic, Bruno Cavaleiro, Echevins, Mandy Ragni, Daliah Scholl, Steve Faltz, Liz Braz, Enesa Agovic, Sacha Pulli, Pascal Bermes, Joy Weyrich, Bernard Schmit, Dejvid Ramdedovic, Aldin Avdic, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général Excusés : Ben Funck, Marc Baum, Tammy Anna Broers, Conseillers
---	--

Le Conseil Communal;

Objet : 10.3. Chemin rural Dieswee-Hiehl - piste cyclable - aménagement; devis; décision

Considérant qu'il s'agit d'un devis d'un montant de 500.000.-€ concernant l'aménagement de la piste cyclable du Chemin rural Dieswee-Hiehl ;

Considérant que le crédit afférent est inscrit à l'article 4/411/221200/21040 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2025 ;

Vu la procuration remise par Monsieur le conseiller communal Ben Funck, donnant délégation pour voter à sa place à Monsieur le conseiller communal Steve Faltz ;

Vu la procuration remise par Madame la conseillère communale Tammy Anna Broers, donnant délégation pour voter à sa place à Madame la conseillère communale Mandy Ragni ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi communale,

**approuve
à l'unanimité**

le devis de 500.000.-€ concernant l'aménagement de la piste cyclable du Chemin rural Dieswee-Hiehl.

La présente n'est pas sujette au procédé de tutelle de la transmission obligatoire.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 18/06/2025
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général Bourgmestre

